



Juillet 2022

Votre bulletin municipal n°125

www.camon.fr



Ce dernier trimestre qui précède les congés d'été a permis de retrouver des allures d'avant covid avec une multitude de manifestations sur notre agglomération qui ont connu une participation du public exceptionnelle.

C'est dire combien le lien social, le besoin de partager collectivement des moments de fête sont indispensables au vivre ensemble et sont des besoins vitaux pour les êtres humains.

L'espace Gaston Gambier a retrouvé la fête des hortillonnages, son public populaire et bon enfant venu découvrir arts de la rue, spectacles et animations pour tous publics.

Ce site entièrement refait il y a une quinzaine d'années s'est imposé comme un lieu de promenade et de destination familiale aux portes d'Amiens mais sa grande fréquentation porte son lot d'inconvénients avec un vieillissement prématuré des installations. Celui-ci fera l'objet prochainement de travaux de réfection de la halle, de l'aire de jeux et des cheminements autour de l'étang carré. Des agrès sportifs flambant neufs sont venus compléter ces équipements.

La passerelle en bois du pont Gambier doit être rénovée également par les services d'Amiens métropole.

L'été est la période où l'on profite de l'extérieur avec apéros et grillades partagés en famille ou entre amis, mais l'on n'oubliera pas de respecter la tranquillité du voisinage en évitant les sonorisations trop fortes... Les relations de bon voisinage doivent être préservées.

A noter un concert dans l'église le 31 juillet, du théâtre avec Molière le 18 Août, du cinéma de plein air au marais le 22 Août, et sans oublier le traditionnel défilé aux lampions du 13 juillet et son feu d'artifice.

Et nous nous retrouverons à la rentrée avec le forum des associations le 10 septembre pour trouver l'activité de son choix.

Temps fort, cette année avec le dîner spectacle cabaret suivi d'une soirée dansante organisée par le comité du personnel de la mairie le 17 septembre.

Dans l'attente et l'espoir de vous retrouver en pleine forme, je vous souhaite un bel été 2022.

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX



Le bruit : Un problème récurrent qui touche 86% de la population française. Les plaintes liées au bruit se multiplient et obligent la commune à intervenir de plus en plus souvent (motos, rodéos, avions, musique, tondeuses, feu d'artifice...)

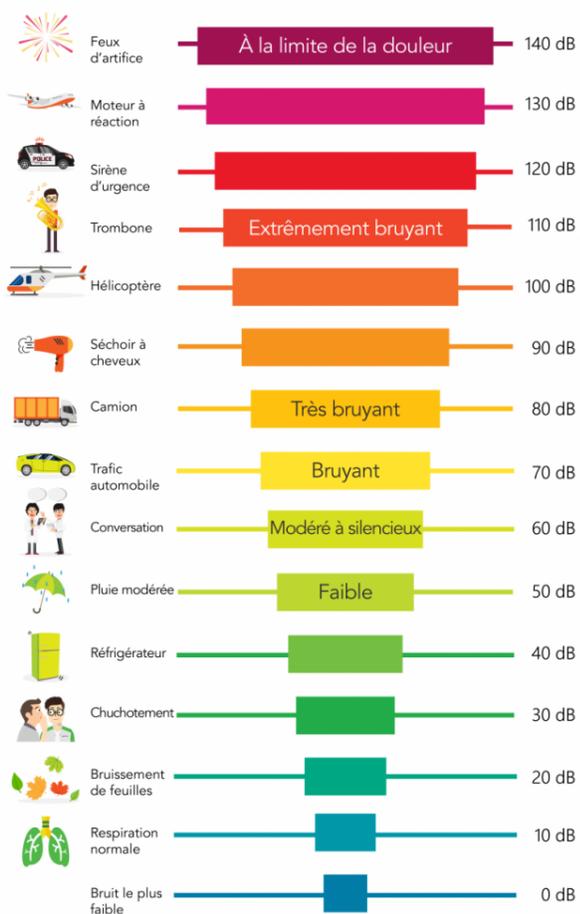
Confiscation de matériels bruyants, contraventions, formation de la police Municipale sont autant de réponses aux nuisances (souvent le fait de quelques individus au sens civique peu développé).

En matière de bruit, la liberté des uns finit là où commence celle des autres et la plupart des troubles de voisinage peuvent se résoudre avec un peu de respect les uns envers les autres. Prenons conscience, entre autres, que la musique des uns peut être le bruit des autres, que les loisirs des uns peuvent être une atteinte au droit au repos des autres. Les droits que certains s'arrogent au nom d'une prétendue liberté individuelle ou d'une liberté d'entreprendre sont répréhensibles.

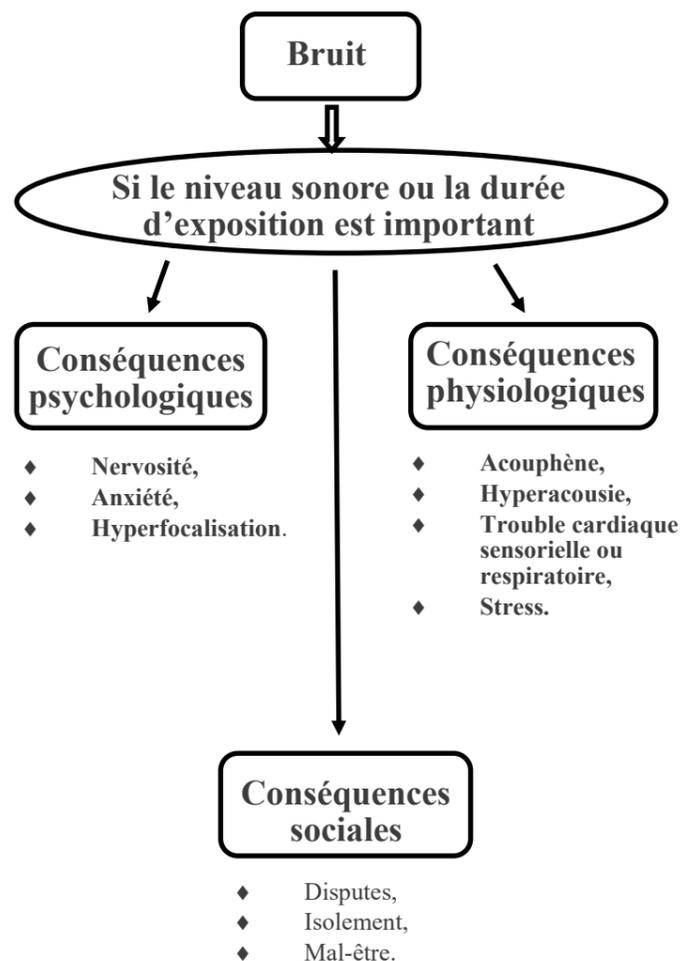
Le code de la santé publique stipule qu'aucun bruit particulier ne doit **par sa durée, sa répétition ou son intensité** porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé. Si toutefois la loi n'est pas respectée, il est possible de s'adresser à la Police Nationale ou à la Police Municipale. Le contrevenant s'expose à une contravention de 68 euros et à la confiscation du matériel.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils à moteur thermique ou électrique susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que (tondeuses à gazon, nettoyeurs haute pression, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...), ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. (arrêté municipal 2011.06.010).

Échelle des décibels (dB)



Effets sur la Santé





côté commune

Révision du PLU

Lors de sa séance du 04 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé de réviser le Plan Local d'Urbanisme de la Commune. L'objectif principal de cette révision est d'adopter les règles visant à permettre l'aménagement d'une nouvelle zone comprenant les lieux-dits : Bois Brunel, le Fond de Creuse, et la Danse des fées.

Ce secteur est délimité par la rue Roger Salengro, la zone d'activités et les quartiers d'habitat. Le processus de révision du PLU est jalonné d'étapes que nous vous exposerons dans ce bulletin. Aussi la délibération du 04 avril 2022 définit les modalités de concertation afin d'assurer votre information et votre participation à cette longue procédure (18 mois à 2 ans) :

- L'affichage de la délibération prescrivant la révision du PLU durant tout le long de la procédure ;
- L'affichage du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 avril 2022 ;
- La publication d'informations sur le site internet de la commune (www.camon.fr) notamment du dossier et de son état d'avancement. Vous y trouverez pour le moment la délibération du 04 avril 2022 ;
- L'insertion de ces mêmes informations dans le bulletin Municipal dans sa fréquence habituelle ;
- La mise en place en Mairie d'un registre aux heures habituelles d'ouverture accompagné d'un dossier complet pour une meilleure compréhension du public en vue de recueillir ses observations durant toute la durée du processus de révision ;
- Une réunion publique à laquelle seront conviés les habitants, les associations et les autres personnes concernées.

Règlement local de publicité

L'enquête Publique sur le projet de révision du règlement local de publicité qui vise à restreindre et à encadrer l'affichage s'est déroulée du 09 avril au 09 mai 2022. Le commissaire enquêteur n'a reçu aucun administré durant ses permanences. Il a donc émis un avis favorable sans réserve ni recommandation dans son rapport.

La collectivité a apporté quelques modifications mineures suite aux remarques des services de l'État ou formulées durant l'enquête publique. Ce projet visant à préserver l'identité et la spécificité de la commune a été définitivement adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 04 juillet.

Canicule

Chaque année, l'été s'accompagne de périodes de fortes chaleurs, facteurs de risques pour les plus fragiles. Nous invitons dès à présent les seniors de plus de 65 ans, les moins de 65 ans inaptes au travail et les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule auprès du CCAS.

L'inscription sur le registre du CCAS permettra un contact régulier (téléphone, visite) lors du déclenchement du plan canicule.

N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.22.49.65.72 et ou à télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la commune www.camon.fr.

Recensement de la population 2023



Dans le cadre du recensement de la population 2023 (INSEE) qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la Mairie de CAMON recrute des agents recenseurs. La mission consiste à déposer la notice pour répondre au recensement en ligne et éventuellement retirer les imprimés complétés destinés à la population communale.

Profil :

- ordonné, méthodique ;
- aptitudes relationnelles ;

- grande disponibilité et ténacité : l'agent recenseur peut être appelé à exercer sa mission le soir et le samedi ;

- capacité d'assimilation : l'agent recenseur doit être capable d'assimiler rapidement les règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement.

Les candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) sont à adresser avant le 30 septembre 2022 à la Mairie de Camon, place du Général Leclerc BP20002 80334 CAMON ou à l'adresse mail suivante : c.gindre@camon.fr.

Forum des Associations

Le Forum aura lieu le samedi 10 septembre 2022
de 10h00 à 18h00.



Une vie associative riche et variée anime notre commune. C'est grâce au rôle essentiel de tous les bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences au service de ces associations que cet important tissu peut vivre. Inviter à la rencontre, éveiller des talents, tel est le but de ce Forum des associations.

Les associations présentes :

- L'US Camon Football
- L'US Camon Athlétisme
- Le Tennis Club
- Le Comité de la Somme de Hand-Ball
- L'US Camon Cyclisme
- La Fanfare l'Hortillonne
- L'UNRPA
- Chasse en plaine
- La Société de Pêche « Chés Cafouilleux »
- Le Cercle Colombophile Amiénois
- La FCPE (parents d'élèves)
- L'APEI (parents d'élèves)
- Le Comité de la Fête des Hortillonnages
- Alcool Écoute Joie et Santé
- Le Groupement Philatélique Picard
- Les Virades de l'Espoir
- La Crèche « Les Caminous »
- Le Secours Populaire antenne Camon / Rivery
- Club des supporters de l'US Camon Football
- Club des Echecs
- Les petits poids ça Bouscule Terrible

L'espace Nymphéa propose diverses activités au centre culturel :

- Arts plastiques (dessin, peinture...)
- Atelier découverte de la gravure (à partir de 8 ans, ados et adultes)
- Atelier céramique
- Atelier sculpture
- Modern Jazz
- Judo
- Self défense
- Gymnastique, step, aérobic, fitnes

Activités salle Jean Moulin :

- Hip-hop
- Danse classique (cours de pointe, cours de danse, éveil corporel, initiation...)
- Danse Tango
- Cours de Kung Fu - Wushu - Sanda - Taïchi chuan

L'école de musique Harmonia

Renseignements et présentation de l'école.

Forum de l'emploi



Le mardi 14 juin 2022 a eu lieu le forum emploi-formation organisé par le CCAS de Camon. Un rendez-vous annuel qui donne l'occasion de rencontrer plusieurs recruteurs en un minimum de temps et de pouvoir, sans intermédiaire, valoriser son parcours et son savoir-faire. Il permet également d'aider les personnes encore en études s'interrogeant sur leur avenir professionnel et leurs choix de carrières. Au total, 186 visiteurs ont participé au forum.

Nouveau sur Camon

 **Achat - Vente**
Jeux, Jouets et livres d'occasion

cashtoys.fr
DEL RUE Fabien EIRL
16 place du Général LECLERC 80450 CAMON
06 60 51 70 45 - cashtoys@orange.fr
site : cashtoy.fr
CASH TOYS
alice80450 cash toys

Horaires d'ouvertures :
Du Lundi au Samedi : 9h30-12h30 / 14h00 à 18h30
Mardi : 9h30 à 12h30
Fermeture : mardi après-midi et Dimanche



L'effet Déco
DESIGNATRICE,
DÉCORATRICE D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR

Aurélie Brouay
06 68 40 01 07
1, impasse Victor Maudit - 80450 Camon
Siret : 83514596200014
brouay.aurelie@gmail.com

 @LEffetDeco
 @leffet_deco
 leffet-deco





Fête des Hortillonnages



C'est sous le soleil que s'est déroulée, le week-end des 21 et 22 mai 2022, la 44ème fête des Hortillonnages. Un rendez-vous incontournable pour les Camonois, mais aussi pour les habitants de la Métropole (Environ 15 000 personnes).



Concours de pêche, courses à pieds, danses, spectacle de Marionnettes, musiques, espace de jeux de traditions, manège, expositions, joutes nautiques, feu d'artifice et la traditionnelle réderie du dimanche. Des animations gratuites pour le plaisir des plus petits et des plus grands.



Citoyenne à l'honneur



Merci à Mme Corinne GOSSART, professeur de danse, qui depuis 39 ans fait briller nos danseurs et danseuses y compris dans des concours de renommée internationale. Elle sait rendre sa passion contagieuse et a suscité des vocations artistiques chez nombre

de ses élèves.

A titre d'exemple, du 25 au 28 mai 2022 à Montpellier, deux Camonoises ont obtenu le premier et troisième prix National après s'être qualifiées à Valenciennes au concours régional.

UNRPA



L'association des aînés a organisé un goûter le jeudi 2 juin 2022 qui comme à son habitude a rencontré un franc succès.

Le prochain goûter aura lieu le jeudi 15 septembre. Une journée en Normandie est également programmée le 06 octobre 2022.

Pour vous inscrire à l'association, des permanences ont lieu les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00, salle annexe 1, derrière la Mairie.

Congrès Cantonal



Il y a 30 ans Michel PONTHEU, président d'honneur, faisait renaître l'association des anciens combattants, section Camon. Leur congrès cantonal a eu lieu le 07 mai 2022 à Camon. A cette occasion Monsieur LEULLIER a remis la médaille de porte drapeau à Monsieur Philippe QUENSON et la médaille du mérite fédéral à Claude TELLIER. Fer de lance de notre mémoire collective, l'association camonoise compte 39 CATM (combattants Algérie-Tunisie-Maroc), 28 veuves et 15 sympathisants. Cette association rythme la vie de la commune toute au long de l'année lors de cérémonies mémorielles.

- ♦ **24 avril** : journée nationale hommage aux victimes et aux héros de la déportation,
- ♦ **8 mai** : journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945,
- ♦ **14 juillet** : fête nationale,
- ♦ **5 décembre** : journée nationale aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Ruche aux écoles



Dans le cadre d'un projet pédagogique et d'un partenariat avec l'AMSOM, les élèves de la classe de Maternelle Jean Jaurès de Madame Aline RENOUX et de Madame Christelle ALGLAVE ont rencontré le jeudi 24 février 2022, Éric l'apiculteur ainsi que Jean-Marc et Maryse MORTEL de l'association « Vaincre la mucoviscidose » qui leur ont amené une ruche. Point de départ d'un grand projet inter-école. Les élèves ont « customisé » la ruche et ont cultivé dans le petit jardin de l'école des plantes mellifères, étudié les insectes dans les hôtels à insectes. La thématique abeille à gagner l'école et un véritable lien s'est noué avec l'association. Le miel récolté sera ainsi vendu au profit des Virades de l'Espoir et les élèves et leur famille participeront à la course solidaire des Virades de l'Espoir de Camon les 24 et 25 septembre 2022. Les élèves sont devenus des spécialistes des abeilles en perçant un à un les secrets de la vie des hyménoptères.

Rentrée au collège

Le rite initiatique de passage en 6ème s'est transformé en changeant l'objet transitionnelle. M.PIOT, adjoint aux écoles a remis à chaque CM2 une calculatrice, requise pour les élèves de collège, une photo de classe, une BD sur les sciences et un dictionnaire français-anglais. Exit le dictionnaire de moins en moins utilisé à l'ère numérique.



Nouveau columbarium

L'installation de deux columbariums en granit rose a été réalisée au cimetière. Chaque columbarium est composé de 12 cases pouvant contenir deux urnes. Le montant des travaux s'élève à 22 300€. Profitant de la réparation d'une rupture de canalisation, un nouveau point d'eau a été installé à proximité du site cinéraire (au niveau des cavurnes).



Travaux



Afin de préserver les habitations lors de fortes pluies, un caniveau est réalisé rue Victor Mauduit afin de capter et canaliser les eaux pluviales. Le montant des travaux s'élève à 60 000 euros.

La réfection totale des trottoirs et un ralentisseur sont également prévus rue Paul Vaillant Couturier. La rue sera reprofilée afin de diminuer la vitesse. Le montant des travaux s'élève à 290 000 euros.

Nouveaux Arrivants

Une quarantaine de nouveaux habitants étaient conviés à un pot d'accueil au cours duquel a été remis une brochure sur l'ensemble des services et des activités de notre commune.



Naissance sur la commune



Bébé n'a pas voulu attendre pour rencontrer ses parents. C'est donc assisté de son conjoint et des pompiers par téléphone que la maman Séverine a donné naissance à son domicile au petit Charlie le lundi 9 mai 2022. Ils ont été pris en charge dès l'arrivée des secours et conduit à la maternité pour les examens habituels. Toute la famille se porte bien.

Nouveaux Agrès



De nouveaux agrès ont été installés à l'espace Gaston Gambier et derrière la salle des fêtes de Petit-Camon. Ces appareils à force réglable sont conçus pour une pratique sportive régulière de fitness, de musculation ou de performance sportive. Ils seront complétés prochainement par des barres de traction.



Festival International de Jardins

Rendez-vous incontournable de la création paysagère & artistique, le Festival international de jardins Hortillonnages Amiens fête sa 13e édition en 2022. Au fil des 12 éditions, 182 œuvres ont été réalisées par 272 paysagistes, architectes et plasticiens. Elles ont été appréciées par plus de 450 000 visiteurs.

Pour cette 13e édition, 12 nouvelles productions ponctuent le parcours du Festival avec 4 jardins et 5 installations artistiques auxquels s'ajoutent 2 projets étudiants de l'UFR des Arts Université de Picardie Jules Verne. Un projet photographique est également mené avec l'Institut pour la photographie des Hauts-de-France et UTOPIA/Lille 3000.

EN BARQUE

A Camon, louez une barque au Port à fumier, 35 rue Roger Allou (au niveau du parking), pour naviguer vers les différentes parcelles investies autour de l'étang de Clermont pour un parcours d'îlots en îlots de 2h30.

Accès sur réservation :

www.artetjardins-hdf.com / +33 (0)6 78 53 55 92

PORT À FUMIER

(Accueil – 35 rue Roger Allou – 80450 Camon)

De mai à juin et de septembre à octobre :

le mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 19h,
le week-end de 10h à 19h,

En juillet-août :

du lundi au vendredi de 13h à 19h,
le week-end de 10h à 19h
Jours fériés de 10h à 19h.

Tarifs location barques :

Le tarif de location d'une barque se décline en fonction du nombre de personnes de 1 à 6 max.

- * 20€ / 1-2 pers.
- * 25€ / 3-4 pers.
- * 30€ / 5-6 pers.
- * gratuit -3 ans +



A PIED

A Amiens, accédez par le chemin de halage à l'île aux Fagots et à la presqu'île Robinson ou par le chemin du Malaquis à l'étang de Rivery. Et n'oubliez pas votre pique-nique, détente assurée !

Entrée libre et gratuite

ÎLE AUX FAGOTS

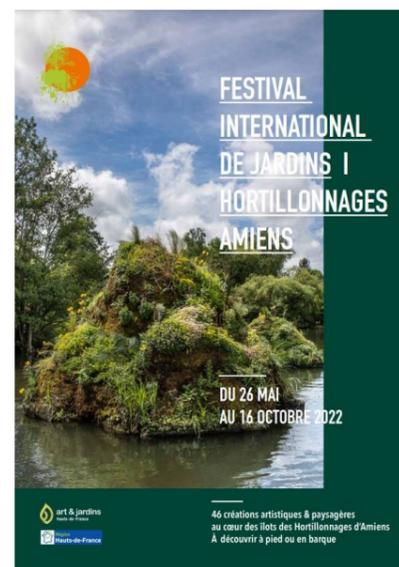
(Accueil – 43 chemin de halage – 80000 Amiens)

De mai à juin et de septembre à octobre :

du mercredi au dimanche de 12h30 à 19h,

En juillet-août :

du lundi au dimanche de 12h30 à 19h (Jours fériés de 12h30 à 19h).



Arrachage de la Jussie

Le Samedi 06 août 2022 en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, la commune a décidé de renouveler sa journée d'arrachage de la Jussie.

Inscription obligatoire au : 03 22 89 63 96

du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h.

En canoë : pour des raisons de sécurité, il faut savoir nager 25 mètres, s'immerger et porter des chaussures fermées, être en bonne condition physique.

Apéritif et pique-nique offert.

Festivités du 13 & 14 juillet

Mercredi 13 juillet 2022 : Retraite aux Flambeaux

22h00 : Rassemblement Place de la Mairie

22h30 : La Fanfare l'Hortillonne de CAMON emmène tambour battant le cortège à l'Espace Gaston Gambier pour le feu d'artifice.

Jeudi 14 juillet 2022 : Fête Nationale

11h00 : Rassemblement Place de la Mairie, dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Baignade interdite



La baignade dans la Somme et les étangs de Camon est interdite. Il est également interdit de plonger des deux ponts qui enjambent la Somme.

« arrêté municipal 2005/08/005 »

Expression de l'opposition

45.17/48.87%. L'abstention aux élections législatives à Camon. Cette situation est alarmante ! Nous avons proposé un Conseil Municipal des jeunes, pour faire comprendre l'utilité de l'action publique. Après une réunion, cette proposition est restée lettre morte. Pourquoi ? Est-ce gênant pour M. le maire d'avoir des citoyens qui s'intéressent à la politique ? Est-ce pour cela que les conseils municipaux ne sont pas affichés sur le panneau d'info de la commune ? Chacun son opinion... #BougeonsCamon

VIVRE CAMON
Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Soirée Cabaret

L'Association du Personnel Communal de Camon présente

Un dîner spectacle
CABARET
suivi d'une soirée dansante

Samedi 17 septembre 2022

Ouverture des portes à 18h00,
début des festivités 19h00

MENU
Bavarois de Saumon
Suprême de volailles aux cépes
accompagné de son gratin
dauphinois et de ses légumes
Salade & fromage
Craquant chocolat et fraisier
1 apéritif et 1 Café (offert)

Les Coquetteries de Paris
La revue typiquement parisienne,
autour d'un répertoire exclusivement
Français (Piaf, Sardou, Mistinguett,
Aznavour, Dalida...). Sans oublier
l'incontournable French Cancan pour
finir en beauté notre spectacle.

Durée du spectacle : 1h30
Présence de 4 artistes

La Compagnie "les petites folies"

Salle Louis Aragon à Camon
Tarif : 45 Euros

Réservation auprès de Marjorie ou Stéphanie
au 03.22.49.30.11 ou 03.22.49.30.24



12 juillet 2022 de 9h30 à 11h00 : Permanence de l'ADIL au CCAS.

31 juillet 2022 à 16h30 : Classiconcert : le duo Arthur et Claire en l'église de Camon.

18 août 2022 à 20h30: Le médecin volant de Molière.

22 août 2022 : 18h00 à 23h30 : comédie musicale Dany BOYLE « Yesterday » espace Gaston Gambier.

12 septembre 2022 de 14h00 à 18h00 : Don du sang, salle Louis Aragon

23, 24 & 25 septembre 2022 : Les Virades de l'Espoir.

Mairie de CAMON
Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

